

**Demande de subside pour carte de membre d'un club / association sportif/ve
Saison 2023-2024 (du 16/07/23-15/07/24)**

À remettre à la réception de l'Hôtel de Ville ou au Hall O à Oberkorn. L'envoi par courrier postal ou par mail est également possible (adresses voir en bas)

Je soussigné (e) _____
Représentant légal de l'enfant (mère, père, tuteur)

N° et rue _____

Code postal et localité _____

N° de téléphone _____

N° de compte LU __ / __ / __ / __ / __

Titulaire du compte bancaire _____

Institut bancaire _____ Code BIC _____

**Sollicite le subside pour la carte de membre d'un club/ association sportif/ve au nom de l'enfant
renseigné ci-dessous**

Nom(s) et prénom(s) de l'enfant (≤19 ans) _____

Matricule de l'enfant (13 chiffres) _____

Dénomination du club / Association sportif/ve fréquentée _____

Date et signature _____

Moyennant la présente dûment remplie, un subside est accordé à l'enfant âgé jusqu'à 19 ans inclus (la date d'entrée faisant foi), résident de la Ville de Differdange et membre auprès d'un club / association sportif/ve de Differdange à raison de 50% (plafonné à 100€) du montant de la carte de membre. Sur présentation d'une preuve d'attribution de l'allocation de vie chère au ménage (la plus récente), dont l'enfant fait partie, la carte de membre est remboursée à 100%.

A faire certifier par le club / association sportif/ve

Par la présente, il est certifié que la carte de membre (saison 2023/2024) au nom de l'enfant renseigné ci-avant a été payée à :

GRS Differdange

Dénomination exacte du club / association & adresse

Siège social : 9, rue Kalekerbach, L-4595 Differdange

Adresse postale : 19, Millebiert, L-4977 Bettange-sur-Mess

Montant total de la carte de membre payé : _____ -€

Signature (fonction), cachet du club / association et date : _____